INFOS TROGLOS

Villaines-Les-Rochers

Numéro 3

Sommaire: - "Qu'est ce que la PMI et quel est son but ?" Page 1
- Un lavoir Page 2
- Les "Restos du Coeur" Page 3
- Association Sportive Villainoise de Pétanque Page 4
- A tous les parents ! Page 4

"Qu'est ce que la Protection Maternelle Infantile (PMI) et quel est son but ?"

En 1945, un ensemble de mesures médicales et sociales est à l'origine de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), mise alors en place pour lutter contre la mortalité infantile. La PMI est un **service public (ouvert à tous)**, mis en oeuvre par le Conseil Général.
Elle s'est donnée, pour objectif, diverses missions :
- promouvoir la **santé des futures mères et des enfants** par des mesures de prévention médicale, psychologique, sociale et d'éducation.
- mener des actions préventives de dépistage et de prise en charge précoce des **handicapés**.
- surveiller les établissements et services d'accueil des **enfants de moins de 6 ans** (crèche, halte garderie, ...)
- agréer et former les **Assistantes Maternelles**.
- mener des actions de prévention des **mauvais traitements** et de prise en charge des **enfants maltraités**.

La PMI est aussi génératrice d'initiatives et d'actions d'éveil culturel menées auprès des jeunes enfants et à l'origine d'informations collectives données dans les écoles maternelles, les collèges et lycées.
Nous vous présenterons, dans un prochain article, l'action de la PMI dans notre canton.

Odile LETOURNEAU - Corinne CHAUBET

UN LAVOIR

L'eau, c'est la vie.
Elle nous apporte l'essentiel:alimentation, hygiène et arrosage des cultures. Il n'y a pas si longtemps, l'eau n'était pas considérée de la même manière qu'aujourd'hui. Elle était tirée directement des rivières ou des puits. Ces lieux, couramment fréquentés, étaient régulièrement entretenus, pour maintenir la qualité de l'eau. Le **lavoir** était un de ces lieux privilégiés.

Rien ne représente mieux le monde rural et la vie à la campagne que le lavoir, construction couverte en pierre, situé près d'un ruisseau, que l'on pense clair et potable afin d'éviter la pollution des fontaines. Le lavoir était important dans la **vie communautaire,** un lieu nécessaire pour laver son linge, notamment à l'occasion des grandes lessives traditionnelles de printemps et d'automne. C'était un **lieu de rencontre** pour les femmes, où se vivaient empoignades orales et franches rigolades. Cet endroit était également apprécié par les enfants pour la baignade et les jeux. En bref, un lieu propice à la rencontre et à la cohésion de la cellule villageoise. Les dernières utilisations du lavoir communal du bourg de Villaines datent de 1961.

Depuis les années 50, pour obtenir de l'eau, inutile de prendre son seau et d'aller au puits ou à la rivière ; il suffit de tourner le robinet. Le passage aux points d'eau ne fait plus partie des préoccupations, leur entretien non plus d'ailleurs. Il suffit de regarder notre ruisseau pour s'apercevoir que la loi, obligeant tout propriétaire d'une rive à l'entretien de celle-ci, a bien des difficultés à être appliquée. Même les municipalités ont du mal à la considérer, puisque bon nombre de lavoirs communaux tombent à l'abandon.

Maintenant lorsque l'on se promène près d'un lavoir, a-t-on conscience qu'il est un élément important du patrimoine communautaire? Dans certaines communes environnantes comme Saint Epain, Crissay ou Crouzilles, les lavoirs ont été restaurés avec le soutien des médias et des pouvoirs publics.

Les points d'eau sont toujours nécessaires à notre vie. Le calme d'un ruisseau, d'un lavoir agréable peut être une redécouverte pour l'homme moderne.

Dominique MEUNIER - Pascal GUIBERT - Michel PATRY

"Aujourd'hui, on n'a plus le droit d'avoir faim..." ou les "Restos du Coeur" de Coluche !

Depuis 1988, Villaines participe à sa manière à cette vaste campagne qui, à travers toute la France, permet encore à certains de survivre.

Le Club des Jeunes a organisé, sous l'impulsion de Gérard LE GUILLOUX, **"la boum des Restos"** afin que la population jeune, et en particulier les ados, soit sensibilisée au problème. L'entrée était non payante, mais soumise à l'octroi des denrées non périssables. Les jeunes ont joué le jeu: chacun arrivant avec son paquet de pâtes ou sa boite de conserves...plutôt cocasse !...
Mais trois ans plus tard, il a fallu se rendre à l'évidence: ce type de soirée n'avait plus rien à voir avec l'esprit de la campagne organisée par Coluche. Après une année de mise en sommeil, le désir de faire est réapparu et s'est matérialisé sous de nouvelles formes: **soirée "jeux de société"** en 1993 et **soirée "boeuf musical"** en 1994. Cette dernière manifestation, dont la Nouvelle République s'est faite l'écho, fut un franc succès.
Plutôt marrant de voir ces musiciens occasionnels, qui jusque-là n'avaient fait que se croiser dans le village, joindre leurs voix et leurs instruments le temps d'une soirée sympa !

Il m'arrive quelquefois de passer devant la permanence des Restos du Coeur de Chinon, le mercredi matin, au moment de la distribution des repas. Il n'y a pas seulement les "clodos" du square d'à coté. Il y a des hommes seuls, des femmes seules, des jeunes et des moins jeunes mais il y a aussi des familles avec des enfants qui avancent, le front baissé et les joues rougies par le froid. Et ils ont tous dans les mains les sacs plastiques qui leur permettront de ramener la nourriture...

Il y a des jours où ce que j'ai mangé le matin me laisse un goût amer dans la bouche...

"Aujourd'hui, on n'a plus le droit d'avoir faim, ni d'avoir froid..." disait Coluche. Qu'en-est-il vraiment dans la réalité ? Il y a quelques temps, alors qu'il faisait -8°, un jeune a passé deux nuits dehors , sans abri...ici...à Villaines.

Est ce qu'il y a encore quelque chose à faire pour changer ça ?

Nathalie GORICHON

Association Sportive Villainoise de Pétanque

Avec les beaux jours, les jeux d'extérieur vont réapparaître, par exemple, **la pétanque**, jeu de boules ouvert à tous les Villainois et Villainoises, du jeune minime de 10 ans aux vétérans.

Notre club compte actuellement 35 adhérents dont 27 avec licences de la "Fédération Française de la Pétanque et de Jeu Provençal". Notre souhait est d'accueillir les personnes aimant jouer aux boules. Les jeunes seraient les bienvenus dans ce jeu d'adresse.

L'initiation à la pétanque est faite au sein du club. Le groupe se retrouve pour jouer amicalement **tous les lundi après-midi** et **tous les 1er et 3ème dimanches** de chaque mois, de 9h à 11h30. Des boules peuvent être prêtées par le club.
Donc si vous voulez vous détendre, rendez-vous au terrain municipal du Chillou.

ASV. Francis LE GATT

A tous les parents !

Une réunion d'information concernant "**le réseau d'aide**"aura lieu le **Mardi 10 Mai**, à 20 heures 30, à la salle Polyvalente de Villaines-Les-Rochers.
Pour les parents qui ne connaissent pas le réseau d'aide ou pour ceux qui voudraient en savoir plus, le psychologue scolaire, l'institutrice spécialisée et la rééducatrice en psychomotricité seront à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous informer des actions menées en collaboration avec les institutrices et les instituteurs de nos enfants.
Nous serons heureux de vous accueillir à cette réunion.

Association des Parents d'Elèves . FCPE

Annonces:

- **Monsieur le Député**, Hervé NOVELLI, sera présent, à sa demande, à la réunion du Conseil Municipal du **Vendredi 06 Mai** 1994.
- La soirée "***Poésie***" organisée par le Club des Jeunes est repoussée du 02 Avril 1994 au **30 Avril** 1994 (à 21 heures, salle du Club des Jeunes).
- **Week-end V.T.T**, les **07 et 08 Mai** 1994. Contacter Christophe au 47-45-45-07 pour tout renseignement ou toute inscription.
- INFOS TROGLOS organise une soirée "***Antillaise***", le **21 Mai** 1994 (à 21 heures, salle du Club des Jeunes).

Date de parution du numéro 3: Avril 1994.
Diffusion par l'association régie par la loi du 1er Juillet 1901: "INFOS TROGLOS".
Siège social : La Peyrière 37190 Villaines-Les-Rochers.
Contacts : Comité de rédaction de la lettre "INFOS TROGLOS"
Corinne CHAUBET- Pascal GUIBERT- Nathalie GORICHON- Dominique MEUNIER- Marie-Annette BERGEOT.